

Le Gouvernement des T.N.-O. reconnaît que la récupération des dépenses relatives à l'économie d'énergie et aux énergies de rechange dans le Sud puisse être étalée sur une longue période. Ce n'est toutefois pas le cas dans le Nord. Les consommateurs des T.N.-O. utilisent plus d'énergie tirée du pétrole, par habitant, que les autres Canadiens. Le Gouvernement des T.N.-O. estime qu'avec des crédits suffisants et des programmes bien conçus et bien réalisés, les dépenses fédérales au nord du 60<sup>e</sup> profiteront à tous les Canadiens.

Durant les dernières années, le Gouvernement des T.N.-O. a accompli des progrès marqués au chapitre de la maîtrise de la mise en valeur des ressources. La Politique de la mise en valeur des ressources, la Politique d'indemnisation reliée aux ressources renouvelables et la Politique énergétique constituent trois exemples du progrès réalisé à ce chapitre. Le Gouvernement des T.N.-O. a également élaboré une proposition d'accord T.N.-O. - Canada sur la gestion des ressources et le partage des recettes.